

ANDRZEJ NAPIERALSKI

**Argots et emprunts :
étude lexicale de *Flic ou caillera* de Rachid Santaki**

*This paper analyzes the vocabulary of *Flic ou caillera* by Rachid Santaki (2013), a crime novel set in the French banlieues. Based on a full reading of the novel, the study identifies non-standard lexical units and classifies them by grammatical category, origin (slang, colloquial French, police/criminal jargon, borrowings from Arabic or English), and word-formation process (e.g. verlan, truncation, metaphor). The analysis combines Jean-Pierre Goudaillier's work on urban French and Jean-François Sablayrolles' models of lexical innovation. Quantitative data highlight the most frequent forms. The goal is to show how Santaki's lexical choices shape both the narrative world and its social representations.*

Introduction

Le roman *Flic ou caillera* de Rachid Santaki, publié en 2013 aux Éditions du Masque, s'inscrit dans le genre du roman noir contemporain et explore les réalités sociales des banlieues françaises à travers une intrigue policière. L'auteur y met en scène une histoire qui entrecroise les mondes de la drogue, de la boxe, de la jeunesse désœuvrée et de la police. Le texte donne à entendre des manières de parler diverses, entre langage des cités, parler des flics et français courant qui traduisent à la fois la pluralité sociolinguistique de la banlieue et les rapports de pouvoir qui s'y jouent. Ce roman, écrit dans une langue vive et ancrée dans l'oralité, participe à une représentation de la banlieue en tant que scène de déploiement du malaise social français. Santaki s'inscrit ainsi parmi les écrivains que l'on pourrait qualifier d'auteurs de leurs quartiers, dont les récits plongent dans le quotidien des cités et en exposent les fractures sociales et linguistiques. La rue où errent les personnages devient le théâtre d'une lutte de survie, où se façonnent et se défont des rapports de domination entre « caïds », exécutants et victimes. Le récit est traversé par une tension constante entre économie parallèle, violence et solidarité. Santaki en donne une image brute, sans embellissement :

La banlieue nord a les mains sales, fait dans l'illégal : came, claqué et te canne si tu parles ou te sers dans les liasses. Elle fait de phénoménaux paquets de billets avec son trafic de cocaïne. La banlieue piétine le code pénal. Fric, zik. Coke à grosses doses, carotte, fabrique des tox. Coup de pression, tension. Dans le bizz, tous les coups sont permis. Dans le bizz, tout le monde se trahit, même ceux qui se font la bise (Santaki, 2013 : 92).

La dimension linguistique du roman est essentielle à sa portée sociale et symbolique. L'écriture de Santaki est un espace de polyphonie où se croisent registres et codes : argot traditionnel, verlan, français familier, emprunts à l'arabe ou à l'anglais. Ces choix lexicaux donnent une voix authentique aux personnages et contribuent à la construction d'un univers où la langue devient un marqueur identitaire et un instrument de résistance. Comme le souligne Marcu, Santaki « prend d'assaut la rue, les voies qui traversent la banlieue avec ses quartiers enfermés sur eux-mêmes, faisant figure de véritables « ghettos », régis par des lois souterraines, afin de donner la parole au peuple, aux individus vivant en marge de la société et de l'espace français » (Marcu, 2021 : 75). L'objectif de cette étude est d'analyser les unités lexicales non standard présentes dans le roman, afin de saisir les dynamiques linguistiques qui structurent son univers fictionnel. Le corpus¹, d'une grande richesse lexicale, met en lumière la manière dont la créativité verbale contribue à la construction d'un réalisme social, tout en reflétant les pratiques langagières actuelles issues des milieux urbains périphériques.

1. Méthodologie et objectifs visés

L'analyse repose sur un repérage manuel de toutes les formes lexicales jugées non standard, qu'il s'agisse de lexies simples ou de locutions, relevées dans la version papier du roman *Flic ou caillera*. Ce travail de dépouillement exhaustif a permis de constituer un corpus riche et diversifié, dont les unités ont ensuite été classées et analysées selon plusieurs critères lexicographiques et quantitatifs. La première étape a consisté à confronter les occurrences relevées à

¹ Le corpus entier peut être consulté en cliquant le lien https://uniwersytetlodzi-my.sharepoint.com/personal/andrzej_napieralski_filologia_uni_lodz_pl/_layouts/15/onedrive.aspx?id=%2Fpersonal%2Fandrzej%5Fnapieralski%5Ffilologia%5Funi%5Flodz%5Fpl%2FDocuments%2FNapieralski%202025%20corpus%20lexies%20non%20standard%20flic%20ou%20caillera%2Epdf&parent=%2Fpersonal%2Fandrzej%5Fnapieralski%5Ffilologia%5Funi%5Flodz%5Fpl%2FDocuments&ga=1 Dans le roman, un bref glossaire figure en ouverture ; toutefois, il n'a pas été pris en compte dans l'analyse, celle-ci reposant exclusivement sur un travail scientifique mené de manière autonome par le chercheur. Ce glossaire relève en effet d'une démarche non spécialisée, émanant d'un simple usager de la langue, et ne répond pas aux critères méthodologiques requis pour une exploitation scientifique.

plusieurs dictionnaires de référence, afin d'éliminer les formes n'appartenant pas au non-standard. Les principales sources consultées ont été *Le Petit Robert* 2001 (PR2001), *Le Petit Robert* 2025 (PR2025) et *Le Petit Robert* en ligne dans sa version électronique gratuite (PREL). Cette comparaison a révélé des différences notables dans le traitement des registres linguistiques. Le PR2025 conserve le plus souvent les étiquettes de registre du PR2001, perpétuant une approche plus traditionnelle et prudente de la classification lexicale, tandis que le PREL tend à actualiser ou à neutraliser ces marques, attribuant aux formes non standard un niveau de langue plus élevé. Ainsi, des termes tels que *flouze*, *meuf*, *pompe* ou *taf* restent notés *pop.* ou *arg.* dans le PR2001 et le PR2025, alors qu'ils apparaissent comme *fam.* dans le PREL. Certains cas témoignent toutefois d'évolutions plus complexes : le mot *fiote* n'apparaît pas dans le PR2001, mais figure dans le PR2025 et le PREL avec la mention *arg. pej.*, marquant ainsi son entrée officielle dans le dictionnaire. De même, *flyer* et *triper*, absents du PR2001, apparaissent dans les versions plus récentes : le premier y est signalé comme anglicisme, le second comme *fam.* Un deuxième filtre reposait sur la consultation de dictionnaires spécialisés en version papier, notamment le *Dictionnaire de l'argot français et de ses origines* (Colin, Mével, Leclère, 2001) et *Comment tu tchatches !* (Goudaillier, 2019). Parallèlement, les dictionnaires d'argot et de langue des jeunes disponibles en ligne, tels que *Dictionnaire de la zone* et *Bob*, ont servi d'outil de vérification complémentaire pour confirmer l'existence et l'usage des unités lexicales repérées. Le classement typologique du corpus s'est articulé autour de trois axes principaux : la catégorie grammaticale (nom, verbe, adjectif, locution, etc.), la marque de registre (familier, argot contemporain, vieil argot) et le procédé lexicogénique (abréviation, apocope, verlan, métaphore, métonymie, emprunt, etc.). Ce triple cadre d'analyse a permis de mettre en évidence les régularités morphologiques et sémantiques dans la formation du lexique non standard, tout en soulignant sa vitalité et sa créativité. Enfin, la dimension quantitative a été abordée à partir de la version numérique du roman (e-book sur Vivlio), afin de vérifier la fréquence d'apparition des formes repérées et d'évaluer leur poids dans la composition lexicale du texte. L'analyse croisée des données quantitatives et statistiques permet de dégager les tendances dominantes et d'identifier les procédés lexicogéniques les plus productifs dans le roman. L'objectif est de circonscrire et de qualifier le lexique non standard de *Flic ou caillera*, en précisant ses champs d'occurrence privilégiés ainsi que sa contribution à la représentation des dynamiques urbaines et sociales contemporaines.

2. Marques de registre – choix d'appellation et définitions

Dans l'analyse lexicale du roman *Flic ou caillera*, la question des marques de registre s'est révélée particulièrement délicate. Les dictionnaires de référence n'étant pas toujours unanimes dans leurs indications (comme le montrent les exemples de *meuf*, *flouze* ou *triper*), il a été nécessaire d'adopter un système de classification simplifié et cohérent. Trois marques principales ont été retenues pour l'ensemble du corpus : *fam.* (français familier) pour les unités attestées dans les éditions du *Petit Robert* (PR2001, PR2025, PREL), *v.a.* (vieil argot) pour les formes issues des argots recensées dans le *Dictionnaire de l'argot français et de ses origines* (Colin, Mével, Leclère, 2001), et *arg.*² (argot contemporain) pour les termes argotiques contemporains, identifiés notamment dans *Comment tu tchatches !* (Goudaillier, 2019) ainsi que dans les dictionnaires en ligne *Dictionnaire de la zone* et *Bob*. L'étiquette *fam.* a été attribué aux mots considérés comme intégrés à la langue commune, même lorsqu'ils conservent une coloration populaire ou vulgaire. Ces unités, appartenant désormais au lexique courant, ne sont pas comptabilisées dans l'analyse des procédés lexicogéniques (3.5), car elles ne relèvent plus d'une dynamique de création, mais d'une intégration lexicale aboutie. Les mots à connotation vulgaire ont été rangés dans cette catégorie, conformément à leur usage socialement stabilisé. La mention *v.a.* regroupe, quant à elle, les lexies relevant de l'argot commun ou traditionnel, c'est-à-dire des formes ayant circulé depuis le XIX^e ou le début du XX^e siècle, et dont l'usage dépasse désormais les milieux d'origine. Comme le souligne Denise François-Geiger, « Un tel "argot commun" se développe dans bien des communautés linguistiques, partout où l'évolution sociolinguistique favorise l'unification, tant géographique que sociale, des comportements linguistiques [...] à se rapprocher, voire à perdre leurs particularités pour se fondre en un bien commun disponible pour tous les usagers de la langue. » (François-Geiger, 1989 : 28). Cette observation rend compte d'un processus de diffusion de l'argot ancien vers des sphères linguistiques plus larges, phénomène déjà visible dans certaines formes relevées par Santaki. Jean-Pierre Goudaillier, pour sa

² Dans le cadre de cette recherche, nous avons fait le choix de conserver l'abréviation « arg. » pour désigner l'argot contemporain. Cette notation a été employée de manière systématique dès les premières phases du travail et dans l'ensemble des notes et relevés du corpus. La modifier *a posteriori* au profit d'un autre sigle, tel que « a.c. », risquerait de bouleverser la cohérence interne de l'appareil de notes et d'introduire des confusions dans le traitement des données. L'abréviation « arg. » doit donc être comprise ici exclusivement au sens d'« argot contemporain ».

part, distingue ce vieil argot de ce qu'il nomme le français contemporain des cités (F.C.C.), en soulignant la rupture temporelle et sociale : « Si l'on prend en considération ce qui s'est passé depuis cent ans environ pour l'argot traditionnel, qu'il s'agisse de celui de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e, de celui des années 1920-1930, d'après-guerre (années 1950-1960), une différence fondamentale doit être notée par rapport à ce que l'on constate aujourd'hui sur le terrain. » (Goudaillier, 2019 : 13). C'est précisément cette évolution qui justifie la troisième étiquette, *arg.*, appliquée à l'argot contemporain et à ses variantes récentes. Ce registre, à la fois mouvant et polymorphe, renvoie à des pratiques langagières qui dépassent le seul cadre du F.C.C. et s'étendent désormais bien au-delà des cités. La nomenclature pose ici un problème terminologique : la langue évolue plus vite que les catégories descriptives. Le terme *français contemporain des cités* apparaît aujourd'hui daté, car le phénomène qu'il désigne s'est diffusé à d'autres milieux sociaux et espaces géographiques. Comme le rappellent Podhorná-Polická et Fiévet, « En ce qui concerne les sociolectes générationnels, que l'argotologie préfère dénommer "argots des jeunes", la situation française est assez complexe. En supposant l'existence d'un stock lexical ayant une valeur identitaire pour tous les jeunes Français, cet "argot commun des jeunes" est un sociolecte fondé sur l'opposition au mode d'expression des adultes. » (Podhorná-Polická & Fiévet, 2008 : 79-80). L'expression *argot des jeunes* demeure trop large pour être scientifiquement opératoire, tandis que celle d'*argot commun des jeunes* ne rend pas compte de la diversité diatopique et diastratique d'un lexique dont les usages dépassent le seul cadre générationnel. Dans la même optique, Szabó insiste sur le caractère hybride du F.C.C., à la fois social et territorial : « Tantôt considéré comme un type d'argot, tantôt comme un nouveau français populaire, le français contemporain des cités possède à la fois les spécificités d'une variété diastratique [...] et d'une variété diatopique [...]. » (Szabó, 2019 : 130). Nous rejoignons ainsi la position de Gensane, pour qui l'étiquette « argot contemporain » apparaît comme la plus pertinente pour décrire cette réalité linguistique plurielle. Cette désignation permet en effet de rendre compte à la fois des dimensions lexicales et stylistiques, mais aussi des enjeux sociaux et identitaires qui la traversent. Comme le souligne l'auteure, « Ce qui m'intéresse ici est l'évaluation que font les informateurs locuteurs de cet argot contemporain de l'identité ethnique des usagers, car elle fait partie des thèmes relevés par lexicométrie [...]. » (Gensane Lesiewicz, 2023 : 195). Ainsi, la catégorie *arg.* employée dans cette étude recouvre un ensemble hétérogène de

formes issues de l'argot contemporain, du langage des jeunes et du français des cités, envisagées comme un continuum linguistique. Ce choix terminologique reflète la complexité d'un phénomène en constante mutation. Enfin, plusieurs marques complémentaires ont été ajoutées afin de rendre compte des cas où certaines unités peuvent relever simultanément de plusieurs domaines d'usage ou d'influence. Il s'agit notamment de *spo.* (monde du sport), ou des emprunts comme *ar.* (emprunt arabe), *ang.* (emprunt anglais)³, *tsi.* (emprunt tsigane) et *wol.* (emprunt wolof), selon leur degré d'intégration dans l'argot contemporain.

3. Analyse du corpus

L'analyse lexicale menée sur *Flic ou caillera* a permis de repérer 602 unités lexicales non standard au total. Après vérification et filtrage selon les critères méthodologiques définis, 29 unités ont été exclues du corpus d'étude, portant le nombre final de formes analysées à 573. L'exclusion de certaines unités repose sur des critères de cohérence lexicographique : les mots dont le registre n'appartient pas au non-standard, ou dont la valeur stylistique est marquée comme soutenue ou littéraire dans les dictionnaires de référence, n'ont pas été retenus. Ainsi, *racketter* (v.) 'soumettre à un racket', mentionné sans marque de registre ni comme anglicisme dans le *Petit Robert*⁴ – a été écarté ; *geôle* (n.f.) 'cellule de prison', attesté comme littéraire ou soutenu – a été exclu pour son absence de valeur non standard ; *voiture pie* (n.f.) 'voiture de police', signalé comme anciennement usité dans le *Petit Robert 2001* et le *Robert en ligne* – a également été retiré du corpus. De même, les formes lexicales attestées comme familières dans les dictionnaires généraux ont été écartées de l'analyse selon les procédés lexicogéniques (3.5), dans la mesure où leur présence dans la norme lexicographique invalide leur statut de néologisme ou d'unité non standard, indépendamment du mode de formation à l'origine. C'est le cas, par exemple, de *keuf* (n.m. et n.f.), noté *fam.* dans le PREL, ainsi que de *kif* (n.m.), *kiffe* (n.m.), *kiffer* (v.) et *maboul* (adj.), tous répertoriés comme *fam.* dans le PREL, sans mention d'emprunt. Ce tri préalable garantit la cohérence et la pertinence du corpus final, qui ne retient que les unités véritablement représentatives du

³ Les emprunts à l'anglais ont été pris en compte à partir du XX^e siècle ; toutefois, lorsque leur origine relève du *slang* américain, ces formes ont été classées dans la catégorie *arg.* afin de souligner leur appartenance au registre argotique et leur ancrage dans une sphère lexicale marquée par la culture urbaine et populaire.

⁴ Il est intéressant de signaler que la lexie est signalée comme « anglicisme » dans la version gratuite du PREL, alors que cette mention ne figure pas dans la version payante.

français non standard et témoignant d'une activité lexicogénique encore productive.

3.1. Répartition selon les marques de registres

Les résultats mettent en évidence une nette prépondérance du lexique argotique⁵ (53,6 %) et familial (39,3 %), qui regroupent ensemble la quasi-totalité des formes recensées. Cette proportion souligne la forte imprégnation du non-standard dans l'écriture de Santaki, où le français familial et l'argot contemporain s'entrecroisent, souvent de manière complémentaire. Le vieil argot (7,2 %), dont la proportion demeure stable, témoigne de la persistance de formes héritées du lexique populaire traditionnel, intégrées aujourd'hui à la langue des cités.

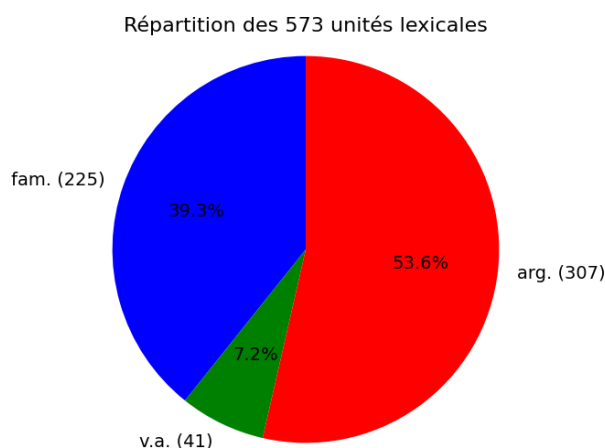


Figure 1 – Répartition des marques de registre

L'histogramme (figure 2) présente la répartition des marques de registre pour l'ensemble des 573 unités lexicales constituant le corpus. Conformément à notre approche, les formes en verlan (11,7 %), les anglicismes (9,8 %), les arabismes (5,6 %), les formes d'origine tzigane (1 %) et les formes d'origine wolof (0,2 %) sont intégrées à la catégorie hyperonymique « arg. », entendue ici

⁵ Le lexique argotique (« arg. ») regroupe ici l'ensemble des formes, y compris les formes en verlan (« verl. »), ainsi que les emprunts (« ang. », « ar. », « tsi. », « wol. »).

comme le lexique de l'argot contemporain, tout en étant distinguées en tant que sous-catégories analytiques.

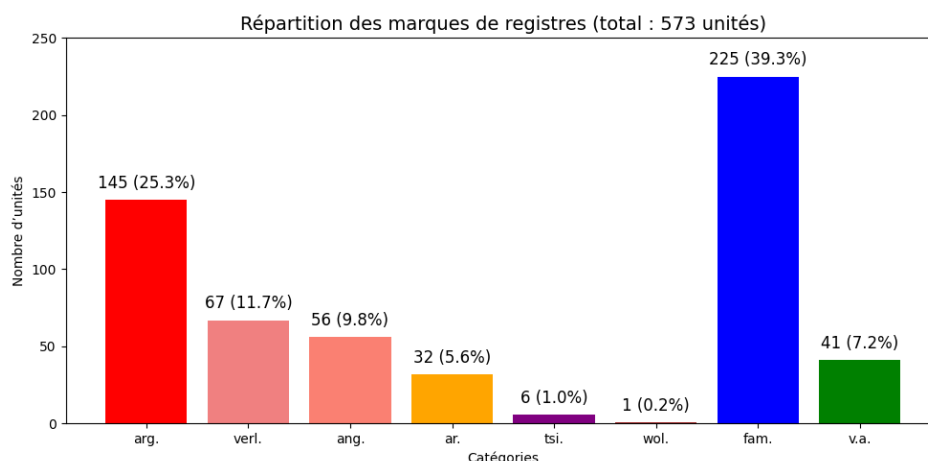


Figure 2 – Répartition des marques de registre – diagramme détaillé

Dans l'ensemble, ces données confirment la cohérence d'un système lexical à la fois hybride et structuré, où le lexique argotique et le lexique familier forment le fondement, tandis que les emprunts récents assurent un rôle d'enrichissement et de renouvellement sémantique, participant à la construction d'une langue identitaire, expressive et ancrée dans la réalité sociale des banlieues contemporaines.

3.2. Répartition selon les catégories grammaticales

La répartition des unités selon les catégories grammaticales (figure 3) met en évidence une nette domination des noms masculins (190 occurrences), suivis de verbes (106), des locutions verbales (105) et des noms féminins (98). Ces quatre catégories concentrent la majeure partie du corpus, attestant la forte productivité nominale et verbale du lexique non standard. Les adjectifs (38 unités), moins fréquents, jouent une fonction avant tout évaluative, tandis que les autres catégories – locutions nominales, adverbiales, interjections ou pronoms – restent marginales. Dans son ensemble, cette distribution confirme que le lexique de *Flic ou caillera* repose sur une dynamique de nomination et d'action, traduisant la vitalité linguistique et l'ancrage sociolinguistique de la langue représentée dans le roman.

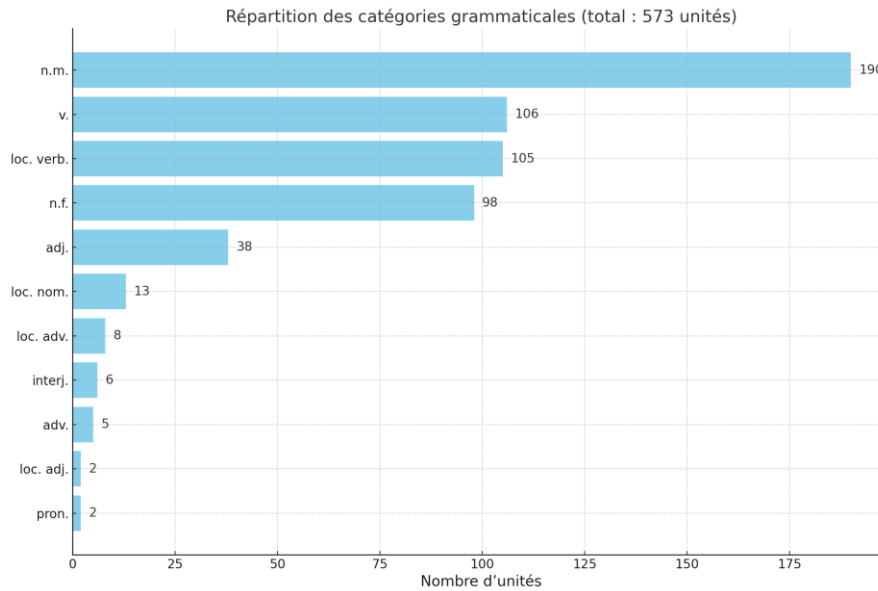


Figure 3 – Répartition des unités lexicales selon les catégories grammaticales

3.3. Répartition des emprunts selon les langues

Les emprunts constituent une composante essentielle du lexique non standard analysé et témoignent de l'ouverture du français argotique contemporain à des influences linguistiques multiples, en particulier anglophones et arabophones. Les emprunts à l'anglais sont particulièrement nombreux et renvoient majoritairement aux univers de la mode, de la musique, du sport et des pratiques urbaines. On relève ainsi des formes telles que *baggy* (n.m.) 'pantalon large', *beat* (n.m.) 'battement, musique', *casting* (n.m.) 'distribution de rôles' ou encore *container* (n.m.) 'conteneur'. D'autres unités relèvent plus spécifiquement de champs spécialisés, comme le sport ou le graffiti, à l'image de *challenger* (n.m.) 'sportif qui veut défier le champion', *front kick* (n.m.) 'coup de pied' ou *fat cap* (n.m.) 'embout de bombe de peinture'. Les emprunts d'origine arabe occupent également une place significative et s'inscrivent pleinement dans les pratiques langagières urbaines contemporaines. Ils concernent aussi bien le quotidien que les relations interpersonnelles ou l'évaluation sociale, comme en témoignent *garrot* (n.f.)

‘cigarette’, *hass* (n.f.) ‘la misère, la galère’, *hchouma* (n.f.) ‘honte’, *jdide* (adj.) ‘nouveau, neuf, récent’ ou encore *khoya* (n.m.) ‘frère, ami’. Des formes plus pragmatiques, telles que *psartheek* (adv.) ‘félicitations’, illustrent enfin l’intégration de ces emprunts dans des usages interactionnels stabilisés. Les emprunts tsiganes (*bouillave* ‘forniquer’, *lové* ‘argent’) et wolofs (*modou* ‘dealer de crack’) restent marginaux, mais témoignent de la diversité culturelle et linguistique qui alimente le lexique non standard contemporain.

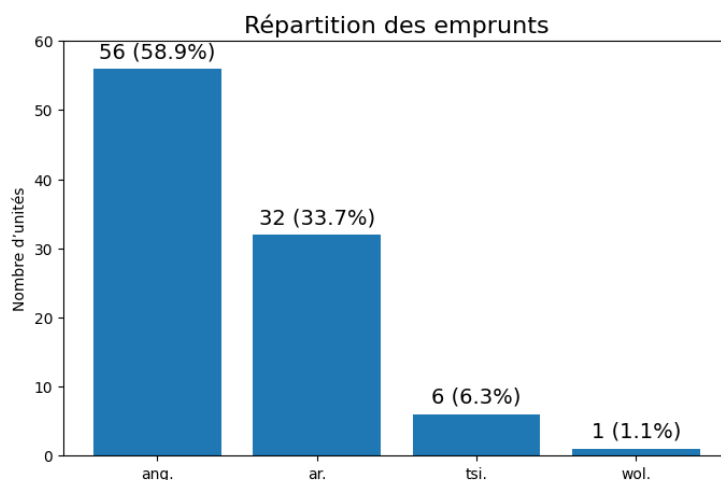


Figure 4 – Répartition des emprunts selon les langues

3.4. Analyse quantitative – les occurrences

L’analyse quantitative des occurrences des lexies dans le corpus (figure 5) met en évidence la forte récurrence de certaines unités lexicales emblématiques du lexique des cités. Le mot *flic*, avec 83 occurrences, domine nettement, suivi par *deal* (57), *putain* (42), *tune* (37) et le radical *fume* (34). Ces termes révèlent la centralité de thématiques fréquentes dans les discours des personnages : la police, la drogue, l’argent et la violence. Le lexique de *Flic ou caillera* fonctionne ainsi comme un véritable miroir de la vie urbaine et de ses tensions sociales. Les champs sémantiques dominants confirment cette structuration autour de cinq pôles principaux : l’argent, la drogue, la violence, les femmes/la sexualité et la police/la justice. Le champ de l’argent (*bif*, *biffeton*, *flouze*, *tune*, *fric*, *oseille*) illustre la préoccupation constante pour la réussite matérielle, souvent obtenue par des voies illicites. Celui de la drogue (*came*, *bédave*, *bédo*,

barrette, frappe, shit, joint) renvoie à un univers où le trafic et la consommation sont au cœur des interactions sociales. Le champ de la violence (*seum, cramer, bouillave, crever, fumer, casser*) traduit la brutalité du quotidien et la logique de confrontation permanente, tandis que celui de la sexualité (*bimbo, beurette, donner son boule, star-fuckeuse*) expose une représentation souvent stéréotypée et objectivée des rapports hommes-femmes. Enfin, le champ de la police et de la justice (*comico, balancer, keuf, ripou, volaille*) met en évidence l'omniprésence du contrôle et de la répression dans cet univers social. Dans l'ensemble, cette distribution thématique montre que le lexique employé par Santaki ne se limite pas à un simple effet de réalisme linguistique : il constitue une véritable cartographie du vécu des quartiers populaires, où la langue devient un espace d'expression identitaire, de contestation et de résistance.

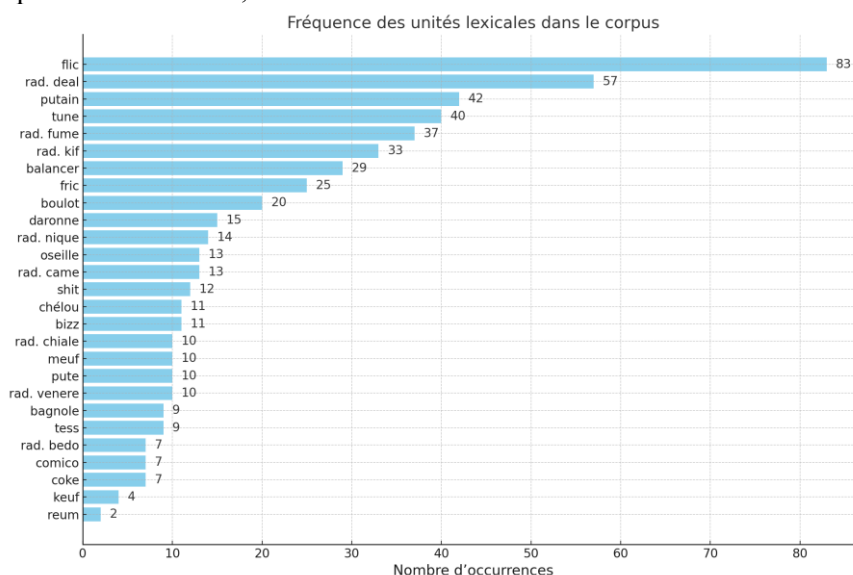


Figure 5 – Fréquence des unités lexicales dans le corpus

3.5. Répartition selon les procédés lexicogéniques

La répartition des procédés lexicogéniques (figure 6) met en évidence la prédominance du verlan (67 unités), qui constitue le procédé le plus productif du corpus. Viennent ensuite les métaphores (29 unités) et les apocopes (23 unités). L'ensemble de ces mécanismes représente une part substantielle des

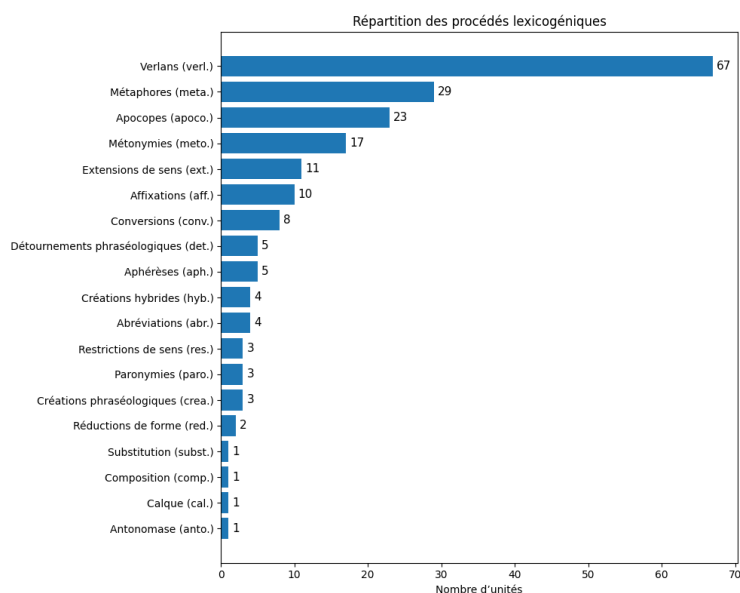


Figure 6 – Répartition des unités lexicales selon les procédés lexicogéniques

créations relevées et témoigne de la diversité des processus mobilisés dans la formation du lexique non standard à l'œuvre dans le roman. L'analyse détaillée des matrices lexicogéniques⁶ permet de distinguer plusieurs grands ensembles selon la nature du processus impliqué. Les matrices morpho-sémantiques regroupent les créations par affixation (*bicraveur* 'revendeur de drogues', *chambrette* 'action de taquiner'), verlan⁷ (*lawiss* 'celui-là', *relou* 'lourd'), conversion (*bousillé* n.m. (du verbe bousiller), *badger* v. (du substantif badge)) et composition (*star-fuckeuse* 'jeune fille de compagnie'). Les matrices purement morphologiques comprennent l'aphérèse (*zic* 'musique', *caille* 'racaille'), l'apocope (*tox* 'toxicomane', *déter* 'déterminé') et la siglaison (*OD*

⁶ Notre démarche s'inscrit dans le prolongement du modèle développé par Jean Tournier, tel qu'il a été repris et approfondi par Jean-François Sablayrolles (voir Sablayrolles, 2019 : 127), auquel nous ajoutons les formes verlanesques, conformément aux propositions formulées dans (Napieralski, 2022 : 270).

⁷ Il convient de noter que l'on trouve dans le PREL certaines formes verlanisées, telles que « relou », « chelou », etc. ; cependant, en raison du caractère argotique du procédé, nous maintenons ces formes en verlan dans la catégorie « arg. » pour cette étude.

‘overdose’, *cécé* ‘cocaïne’). Sur le plan syntactico-sémantique, les néologismes relèvent de la métaphore (*golgoth* ‘personne grande’, *scanner* ‘regarder’), de la métonymie (*frappe* ‘drogue puissante’, *plomb* ‘balle’), ou encore d’une extension ou restriction de sens (*cramer* ‘repérer’, *produit* ‘drogue’). Enfin, les matrices phraséologiques incluent des créations d’expression (*fille aux formes artificielles*, *tracer à toute patate*) et des détournements phraséologiques (*être vénère de la tête au Nike Air*). Ces différents procédés illustrent la richesse des mécanismes de création lexicale, où s’entrelacent transformations internes (verlan, troncations) et apports sémantiques (métaphores, détournements). Dans l’ensemble, cette distribution confirme que la créativité morphologique et discursive constitue un trait central du lexique étudié, traduisant la vitalité, la plasticité et l’ancrage social du français urbain contemporain.

Conclusion

En guise de conclusion, le lexique observé dans *Flic ou caillera* se distingue par son hétérogénéité et son caractère hybride, résultant d’un brassage linguistique et intergénérationnel révélateur de la complexité de l’espace urbain contemporain. Plusieurs champs sémantiques dominants se dégagent nettement — argent, drogue, violence, sexualité, police/justice — structurant la représentation du monde social des cités. L’analyse montre la cohabitation de plusieurs strates linguistiques : formes issues de l’argot traditionnel, du français familier, de l’argot contemporain y compris d’emprunts variés, témoignant d’un lexique en constante évolution. Les anglicismes, mieux intégrés dans les dictionnaires de norme, apparaissent plus légitimés que les arabismes, encore perçus comme marqués socialement ou diastratiquement. Ce lexique, loin d’être ornemental, remplit plusieurs fonctions essentielles : il est identitaire, affirmant un *nous* collectif face à un *eux* institutionnel ; ludique, par sa créativité formelle et ses détournements ; et cryptique, dans sa volonté d’opacité vis-à-vis des non-initiés. Ainsi, la langue de Santaki s’impose comme un espace de résistance et de réinvention, où la parole des marges redéfinit les frontières du français contemporain.

Références bibliographiques :

- COLIN Jean-Paul, MÉVEL Jacques, LECLÈRE Christian (2001), *Dictionnaire de l’argot français et de ses origines*, Paris, Larousse.
 FRANÇOIS-GEIGER Denise (1989), *L’Argoterie : recueil d’articles*, Paris, SORBONNARGOT, Centre d’Argotologie de l’U.E.R. de Linguistique.

- GENSANE LESIEWICZ Anne (2023), *Analyse de l'imaginaire et de pratiques linguistiques d'adolescents : un phénomène argotique contemporain ?*, thèse de doctorat en sociolinguistique, Université Rennes 2, soutenue le 8 décembre 2023, sous la direction de Gudrun Ledegen et Dávid Szabó.
- GOUDAILLIER Jean-Pierre (2002), « De l'argot traditionnel au français contemporain des cités – Nécessité d'une sociolinguistique urbaine », *La Linguistique*, vol. 38/1, p. 5–23. DOI : 10.3917/ling.381.0005
- GOUDAILLIER Jean-Pierre (2019), *Comment tu tchatches !*, Paris, Hémisphères Éditions & Maisonneuve & Larose Nouvelles Éditions.
- MARCU Iona (2021), « Le polar “de banlieue” comme scène de déploiement du malaise social français. Le cas des romans “dyonisiens” de Rachid Santaki », *Intercâmbio*, 2^a série, vol. 14, p. 69–86. DOI : 10.21747/0873-366X/int14a5
- NAPIERALSKI Andrzej (2022), « Le verlan et la néologie » in *Estudios Románicos*, vol. 31, p. 265-278. DOI : 10.6018/ER.510271
- PODHORNÁ-POLICKÁ Alena, FIÉVET Anne-Caroline (2008), « Argot commun des jeunes et français contemporain des cités dans le cinéma français depuis 1995 : entre pratiques des jeunes et reprises cinématographiques », Rouen, *Glottopol*, revue sociolinguistique en ligne, n°12, p. 212–240.
- REY-DEBOVE Josette, REY Alain (2001, 2025), *Le Petit Robert de la langue française*, version électronique.
- SABLAYROLLES Jean-François (2019), *Comprendre la néologie*, Limoges, Lambert-Lucas.
- SANTAKI Rachid (2013), *Flic ou caillera*, Paris, Éditions du Masque.
- SZABÓ Dávid (2019), « Entre argot traditionnel et français contemporain des cités : *Le thé au harem d'Archi Ahmed* de Mehdi Charef et *Le Gone du Chaâba* d'Azouz Begag », *Revue d'Études Françaises*, n°23, p. 129–138.
<https://genius.com/> (consulté le 24.10.2025)
<https://dictionnaire.lerobert.com/> (consulté le 24.10.2025)

ANDRZEJ NAPIERALSKI

Université de Łódź

ORCID : 0000-0002-9811-924X